

COMMUNAUTE DE COMMUNES

CANTON DE SEMUR EN BRIONNAIS

Rue des Ebaulais

71 800 SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Tel : 03 85 25 86 47

Fax : 03 85 25 87 59

e-mail : com.com.semur@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 8 SEPTEMBRE 2014 à Saint Didier en Brionnais

L'an deux mille quatorze, le huit septembre, à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de communes du canton de Semur en Brionnais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint Didier en Brionnais, salle communale sous la présidence de M. André MAMESSIER

Date de la convocation du conseil communautaire : 31 Juillet 2014

Nombre de membres en exercice : 33 – Présents : 29

Etaient présents : M. VERNAY Charles – M. LAMOTTE Robert - M. MATHIEU Georges- M. VINCENT Daniel - Mme GIRARD Michelle, Mme Isabelle LAGOUTTE - M. CORDEIRO David – M. CHERVIER Bernard – Mme LIEVRE Sandrine - M. DURIAU Pierre, M. MOLIERE Henri, M. BURLOT Jean Claude - M. FEUILLAND Jean Louis - Mme GAGET Claire - M. LAROCHE Louis, M. AUVOLAT Pierre, M. REMILLER Yann - M. PEGUET Jean François, M. MORIN Jean, M. MAMESSIER André, M. Philippe CORNELOUP, Mme BARATHON Brigitte, M. BAJARD Robert - Mme Anne NEYRAND - M. ALAMARTINE Jean Marc - M. BACIAK François - M. LAINE Henri, M. LAMOTTE Jean Paul – M. RICHARD Jean Paul

Absents excusés : Mme AUCAGNE Renée, Mme HAYE Marie Laure - Mme BRAILLON Sandra – M. BAYON Robert -

Secrétaire de séance : M. David CORDEIRO

André MAMESSIER ouvre la séance

Il est procédé à l'appel des présents

Le compte rendu de la réunion précédente du 2 Juin 2014 à Saint Christophe en Brionnais est approuvé à l'unanimité

Le Président indique au conseil communautaire que la commission finances s'est réunie le lundi 1^{er} septembre et a procédé à l'ouverture des plis pour les travaux de mise aux normes de la déchèterie.

Le résultat est le suivant :

Lot 1 – Terrassements – VRD : attribué à l'entreprise CHAVANY pour un montant HT de 18423.38 €

Lot 2 – Béton armé : attribué à l'entreprise DEVERCHERE pour un montant HT de 6054.00 €

Lot 3 – Electricité : attribué à l'entreprise PHILIBERT pour un montant HT de 1755.00 €

Lot 4 – Clôture – serrurerie – espaces verts : attribué à l'entreprise THIBAUDIER pour un montant HT de 14588.40 €

Pour ces travaux des subventions ont été accordées par le Conseil Général et l'ADEME pour un montant de 20 978 € à laquelle s'ajoute l'enveloppe parlementaire de 10 000 €.

L'ouverture du chantier est prévue en fin de mois pour une durée de 2 mois.

Le conseil communautaire autorise le Président a renouvelé la ligne de trésorerie sur le budget SPIC pour un montant de 150 000 €. Sur ce même budget une décision modificative doit être apportée à l'article 6615 pour un montant de 54 €, cette décision est acceptée à l'unanimité

Un courrier a été adressé par la DDT pour la programmation 2015 des logements locatifs sociaux (PLUS, PLAI, PLS) le Président rappelle que la communauté de communes s'était engagée pour la construction de 10 logements à Semur en Brionnais près de l'EHPAD, une 1^{ère} tranche de 5 logements est réalisée, les logements sont tous occupés. donc il faut réinscrire la 2^{ème} tranche pour 2015, le

bailleur social serait l'OPAC. La participation de la communauté de communes sera de 25 000 €, il faudra déduire la part SYDESL payée lors de la 1^{ère} tranche. Accepté à l'unanimité

Une information est donnée sur le désengagement de l'Etat concernant la prise en charge des aides pour l'amélioration de l'habitat dans le cadre de l'OPAH. L'opération « Habiter Mieux » a eu beaucoup de succès et les crédits sont consommés donc tous les dossiers non notifiés aux bénéficiaires par l'ANAH au 30/6/2014 seront à représenter en 2015 sans garantie de crédits. Le syndicat OPAH regroupant les cantons de Semur et Marcigny va rencontrer le Directeur de l'ANAH et déposera une motion afin de poursuivre cette opération qui permet de réhabiliter l'habitat ancien et de soutenir l'activité économique de notre secteur.

Une circulaire préfectorale du 21 février 2014 concernant la compétence incendie et secours précise qu'un arrêt du conseil d'état du 22 mai 2013 considère que le transfert par une commune de la contribution du SDIS ne peut être admis puisqu'il ne s'agit pas d'une compétence en soi mais d'une modalité d'exercice de la compétence de gestion des services d'incendie et de secours. Cette contribution constitue donc une dépense obligatoire pour la commune qui ne saurait, lorsqu'elle est membre d'un EPCI, faire l'objet d'un transfert à cet établissement. Les communes ont été informées et ont fait le nécessaire pour le paiement de cette contribution. Les services de la Préfecture demandent que le conseil communautaire retire la compétence défense incendie de ses statuts. Cette décision est acceptée à l'unanimité.

Vote la motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Une info est donnée concernant la production de la toiture du foirail + 12 000 € par rapport à la même période 2013.

Une réunion s'est tenue pour une occupation des locaux de l'EHPAD par l'association ABISE. Cela correspond tout à fait aux conditions du Legs Bouthier de Rochefort. Des compteurs eau et électricité seront installés par la communauté de communes et ensuite transmis à ABISE. La mise à disposition serait effective au printemps 2015.

Un courrier de M. le Préfet en date du 23 juin 2014 indique que la Loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) a créé une nouvelle catégorie d'établissements publics : les Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR). En l'espèce le syndicat mixte du Pays Charolais Brionnais correspond à la 3^{ème} hypothèse, à savoir la transformation automatique en PETR. Un modèle de délibération a été envoyé par le Pays pour approuver cette modification. Accepté à l'unanimité

Commission environnement : Suite à l'évolution de la réglementation « déchets verts et dangereux » Daniel VINCENT précise que notre dossier de mise en sécurité a fait l'objet d'un arrêté préfectoral du 10 juillet 2014 qui autorise la poursuite de l'exploitation des installations de collecte de déchets (déchèterie). La commission s'est réunie le 2 septembre où ont été débattus les objectifs du mandat : communication et action pour baisse des OM et optimisation du tri sélectif – mise aux normes déchèterie – étude des moyens incitatifs – animation dans les écoles – appel d'offres OM en 2016 – évolution SMEVOM – gestion d'un budget de 610 000 €. Bilan traitement des déchets à 6 mois : OM : tonnage en légère diminution – Tri sélectif : emballages, journaux, verre, DMS et gravats en augmentation – En revanche nous constatons pour les PAV un net recul de la qualité de tri sur l'ensemble du SMEVOM depuis début 2014 – Une discussion est en cours avec l'EHPAD de Semur, un travail se poursuit sur la gestion des portions au niveau des repas. Les déchets représentent un surcoût de 12000 à 15000 € cette première année. Une opération nouvelle éco et mobilier avec

Emmaus est à l'étude. Animations scolaires : les enseignants et enfants ont été très satisfaits de la dernière animation « Le génie de la grande poubelle » réalisée en juin. Dans le cadre de la fête des simples des interventions autour de la botanique seront faites dans les 6 écoles du canton le jeudi 25 septembre. Déchets verts : 112 Tonnes de broyats en mars, un suivi a été fait avec les agriculteurs qui sont très satisfaits, 3 ou 4 campagnes seront faites par an. Les bennes à ferraille ont été mises à disposition dans les communes qui le souhaitent, l'opération sera reconduite en 2015. Une réunion sera organisée avec les prestataires prochainement. Une visite du centre de tri à Digoïn sera organisée pour les élus en novembre.

Commission marché : Jean François PEGUET donne des chiffres du 1^{er} janvier au 31 août : Marché traditionnel : animaux présentés 6697 contre 6856 en 2013 soit - 2 % - vendus : 6118 en 2014 contre 6495 en 2013. Pour le cadran : 32878 présentés en 2014 contre 31481 en 2013 soit une évolution de +4 %, les animaux vendus : 26452 en 2014 et 25708 en 2013 soit + 3%. Le chiffre d'affaires est en augmentation. Le marché a eu l'agrément européen jusqu'en 2019. Au niveau tourisme la 2500^{ème} dégustation a eu lieu le 21/8, il y a de plus en plus de groupes. Des gens de différents pays (Argentine, Amérique etc...) sont venus en visite après le festival du bœuf de Magny Cours. Une semaine intitulée Made in viande aura lieu du 25 au 31/10 et une animation sera faite au marché de Saint Christophe le mercredi 29/10 de 9 H à 13 H

Commission action sociale : François BACIAK présente le bilan du centre de loisirs : 71 enfants dont 25 de moins de 6 ans. En moyenne 10 enfants par jour. Différentes activités ont été offertes aux enfants : Jeux – diverses réalisations – Acrobranche – Diverty Parc – Baignades au lac de Laives etc
Le centre fonctionne à l'école de Semur, il y a possibilité de prendre les repas, un accueil est possible le mercredi à partir de 11 H. ABISE s'est impliquée dans les rythmes scolaires et intervient dans les écoles de Semur, Fleury et au RPI Ligny-St Julien. Mme Ponroy pour les arts plastiques. Animation jeunesse : un comité de suivi se tiendra fin septembre pour bilan plus programme des vacances de Toussaint. Sandra JACQUET est disponible pour les activités périscolaires. Actuellement l'accueil du public par ABISE se fait à la salle du chapitre. Mme SIDOIT viendra se présenter lors d'une prochaine réunion. Corinne GARDET est Directrice, Myriam DORMOY et Mohamed MUR. Un SEL (Système Echange Local) va se mettre en place.

Commission tourisme : Isabelle LAGOUTTE repart avec une nouvelle équipe. La commission envisage l'élaboration d'un calendrier où seront inscrit l'ensemble des manifestations du canton, il serait distribué avec le bulletin communautaire en fin d'année. La fête du canal de Roanne à Digoïn s'est bien déroulée malgré une météo défavorable. Une nouvelle assemblée se met en place : « Loire en Bourgogne », une réunion est programmée à Magny Cours. Prochainement une rencontre aura lieu entre les 3 antennes touristiques pour faire le bilan de la saison. Le projet station touristique avec le canton de Marcigny a été validé pour la partie boucles vertes comprenant la signalisation, une prévision de 40000 € pour le canton avec 25 % d'aide. Le Pays Charolais Brionnais travaille sur le site Internet – le CIAAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) l'architecte a été retenu – un CD avec le logo sera envoyé afin qu'il soit reproduit sur divers documents – Le guide pour les nouveaux habitants est en cours de validation – projet de mise en place d'un bureau d'instruction des autorisations d'urbanisme – L'association ACARIP (2x2 voies) a été dissoute et une subvention de 5000 € a été versée au CEP de Saint Christophe. Il est rappelé que les sentiers balades vertes doivent être tenus propres et balisés

Commission agricole : Pierre DURIAU a réuni sa commission le 23 juin pour faire le bilan de la dernière mandature et préparer les actions pour la journée du concours de bovins de boucherie de septembre. Il rappelle la semaine made in viande initiée par INTERBEV et l'animation au stand de dégustation lors du marché du 29 octobre . Pour le SMAAA (Arconce), pas de réunion du conseil d'administration. SYMISOA (Sornin) : une réunion s'est tenue pour les zones humides, des changements de terrain sont intervenus, il faut donc répertorier ces nouvelles zones. Pour la dégustation des aménagements ont été apportés : pose de corde à la place des barrières ce qui rend l'espace plus convivial, il signale que les bénévoles bouchers, éleveurs, bénévoles de l'antenne touristique forment une très bonne équipe. L'exposition dans le cadre du concours de bovins a attiré une vingtaine d'exposants. Dominique FAYARD était invitée d'honneur et dédiait son livre. 23 panneaux retraçant les premiers concours au marché de Poissy au 19^{ème} siècle avaient été prêtés par la Maison du charolais. 250 bovins de grande qualité ont été présentés au concours, la vente a été correcte.

Commission communication, développement économique : David CORDEIRO a réuni la commission le 26 juin, il rappelle que son rôle est d'être l'interface et d'être au service de toutes les autres. Il faut cibler en priorité les habitants et renforcer la lisibilité des actions de la communauté de communes. Lien avec le Pays Charolais Brionnais : utiliser le kit de communication et le guide de bienvenue. Préparation d'un livret d'accueil touristique qui devra s'articuler avec le Pays. Faire un état des lieux des supports de communication et des besoins des commissions pour préparer un plan de communication cohérent. Voir partenariat avec Radio Cactus. Etat des différents moyens de communication dans les communes. Préparation prochain bulletin avec photos et comptes rendus des manifestations. Aménagement du territoire avec le SCOT- Pour le développement économique il faudrait identifier les locaux d'activités disponibles et les logements vacants. La prochaine réunion est programmée pour le 16 septembre

Le président donne une information concernant la construction de la gendarmerie à Marcigny. La société SEMCODA a été retenue

Tour de table :

Fleury la Montagne : Rentrée scolaire, activités périscolaires : jardinage, bricolage, jeux etc... assurés en liaison avec ABISE. La fête des simples prévue les 27 et 28 septembre se prépare activement.

Iguerande : réforme scolaire : 5 activités différentes. Travaux de l'église en cours – Festival AWARANDA ce week-end – Roanne Tables Ouvertes le 19/10

Ligny : activités périscolaires lundi et jeudi – Toujours problèmes de téléphonie mobile

Mailly : également problèmes réception téléphonie mobile

Oyé : problèmes réception téléphonie mobile – Claire GAGET interroge sur la possibilité de subvention PIIC

Saint Bonnet de Cray : Une étude de passage de fibre optique est en cours sur la communauté de communes du Pays de Charlieu, une demande a été faite afin que les hameaux de St Bonnet riverains avec Charlieu puissent être intégrés à cette étude

Saint Didier en Brionnais : travaux ex logement instituteur en cours, ce logement sera à louer début 2015

Sainte Foy : signalement de dépôts sauvages près des PAV au lieu-dit « La Montagne ». Des travaux SYDESL seront effectués dans ce secteur

Semur en Brionnais : Réfection de la route départementale de St Julien

Varenne l'Arconce : Jean Paul LAMOTTE remercie les participants à la cérémonie d'hommage à Bernard BUTEAUD
La séance est clôturée à 23 H.